

ORDRE DE RENVOI

Extrait des *Journaux du Sénat* du mardi 16 mars 2021 :

Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénatrice Miville-Dechêne, appuyée par l'honorable sénateur Harder, c.p., tendant à la deuxième lecture du projet de loi S-203, Loi limitant l'accès en ligne des jeunes au matériel sexuellement explicite.

Après débat,

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est alors lu pour la deuxième fois.

L'honorable sénatrice Miville-Dechêne propose, appuyée par l'honorable sénateur Gold, c.p., que le projet de loi soit renvoyé au Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le greffier intérimaire du Sénat,

Gérald Lafrenière